

**PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 MARS 2025**

**Nombre de conseillers élus : 15**

**Conseillers en fonction :**

**12**

**Conseillers présents :**

**8**

**Procurations :**

**Date de la convocation :**

**26.02.2025**

**Sous la Présidence de DIEUDONNE Yves, Maire**

**Membres Présents :**

KURZ Robert - PAYEN Marie-José - HAMADENE Sandrine - CLAUDE Isabelle - DUCHE Edouard LECLAIRE Aurore - VITOUX Bertrand

**Membres absents excusés :** BROUDOUX Olivier - GAYRAL Catherine (procuration à Yves DIEUDONNE) - MERCURI Mathieu - (procuration à Sandrine HAMADENE) - PETIT Mathilde

**ORDRE DU JOUR**

Le conseil municipal réuni en session ordinaire le 4 mars 2025 à 20h00 a désigné Madame HAMADENE Sandrine en tant que secrétaire de séance.

**COMPTE DE GESTION 2024**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 pour la Commune de Vernéville par le Trésorier, visé et signé par l'ordonnateur, n'apporte ni observation, ni réserve de sa part.

10 voix pour

**COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Le Conseil municipal délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur DIEUDONNE Yves, Maire, après s'être fait présenter le budget, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal.

1) Lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

**RESULTAT DE L'EXERCICE :**

Investissement : Opérations réelles.

RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT
321 287,21 €	393 098,73 €		71 811,52 €

Fonctionnement : Opérations réelles

RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT
398 460,48 €	343 708,16 €	54 752,32 €	

**RESULTAT DE CLOTURE**

	Résultat de clôture Exercice précédent	Affectation du résultat de fonctionnement	Solde Exécutoire de l'exercice	Résultat de Clôture (hors reste à réaliser)
Investissement	12 532,01 €		- 71 811,52 €	- 59 279,51 €
Fonctionnement	263 413,55 €	91 367,99 €	54 752,32 €	226 797,88 €
TOTAUX	275 945,56 €	91 367,99 €	- 17 059,20 €	167 518,37 €

- 2) Constate pour la comptabilité de la commune les identités de valeur avec les indications du compte de gestion.
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4) Arrête les résultats définitifs comme résumés ci-dessus.
- 5) Donne quitus entier et sans réserve au Maire pour la gestion de la comptabilité de l'exercice écoulé

8 voix pour

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024**

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administrative de l'exercice 2024,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Decide d'affecter le résultat comme suit :

<b>RESULTAT D'EXPLOITATION N-1</b> A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) <b>B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1, précédé du signe - ou +</b> <b>C RESULTAT A AFFECTER</b> = A + B(hors restes à réaliser) (si C est négatif report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+ 54 752,32 + 172 045,56 + 226 797,88	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1</b> A Résultat estimé de l'exercice précédé su signe + (excédent) ou - (déficit) <b>B Résultats antérieurs reportés (par délibération du N-1 sur l'affectation du résultat N-2)</b> <b>C RESULTAT A AFFECTER</b> = A + B (hors restes à réaliser)	
<b>D Solde d'exécution d'investissement N-1</b> D 001 besoin de financement R 001 excédent de financement	59 279,51	<b>D Solde d'exécution d'investissement N-1</b> D 001 besoin de financement R 001 excédent de financement	
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</b> Besoin de financement Excédent de financement	63 000,00 104 800,00	<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</b> Besoin de financement Excédent de financement	
<b>Besoin de financement F</b>	17 479,51	<b>Besoin de financement F</b>	= D + E
<b>AFFECTATION = C</b>	226 797,88	<b>REPRISE ANTICIPEE = H</b>	
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F</b>	17 479,51	<b>1) Prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement F</b>	
<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	209 318,37	<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	
<b>DEFICIT REPORTÉ D 002</b>	...	<b>DEFICIT REPORTÉ D 002</b>	

## **AVENANT N°2 AU LOT 1 DU MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER ET LA CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre un avenant pour le lot 1 (Travaux VRD - Terrassements) des travaux d'aménagement d'un parc paysager et la création d'un terrain multisports.

Cet avenant fait suite à la nécessité de créer un réseau de drainage et assainissement.

Le montant de cet avenant est de 16 700 € HT

### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

- Autorise le Maire à signer l'avenant n°2 avec DHR-NGE Paysages, ce qui porte le montant global du lot 1 de 205 045,26 € HT à 221 745,26 € HT.

8 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

### **DIVERS**

- Le festival Hophophop reviendra courant Juillet sur la commune.